

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14224**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Préparateur en parfum, cosmétique et aromatique

Nouvel intitulé : Préparateur(trice) en parfum, cosmétique et arômes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ISIPCA	Président de la CCI de Versailles, Val d'Oise - Yvelines

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222s Transformations chimiques et apparentées (production)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le préparateur en parfum, cosmétique et aromatique contrôle et prépare les matières premières entrant dans la composition des produits de parfumerie, des cosmétiques et des arômes, et réalise les formules développées sur chacune des étapes du process allant du développement à la fabrication. Il pèse les essais, les témoins, réalise les échantillons, fabrique les pré-productions (passage de l'essai à la production aussi appelé phase de transposition pilote) ou les productions. Il contrôle la qualité des produits qu'il a préparés et en assure la traçabilité en gérant l'ensemble des échantillons des différents types de produits réalisés.

Le préparateur en parfum, cosmétique et aromatique intervient sur les domaines d'activités suivants :

Organisation du poste de préparation

- Le contrôle des dates limites d'utilisation des produits utilisés sur le poste de préparation
- L'anticipation de l'approvisionnement des matières premières et des consommables
- Le contrôle qualitatif des matières premières
- La mise en sécurité du poste de préparation et le réglage des équipements
- L'application des règles d'hygiène et de sécurité

Réalisation du concentré de parfum/d'arôme ou la base cosmétique et leur application

- L'adaptation des quantités des matières premières de la formule à la quantité finale souhaitée
- La réécriture de la formule dans l'ordre des quantités à introduire selon leur nature physique
- L'identification des matières premières en petite quantité constituant le cœur de la formule ou des matières premières récurrentes pouvant constituer une base
- Le prélèvement des matières premières et leur pesée
- La préparation des mises en solution
- La mise en œuvre du protocole de fabrication et d'application/incorporation à une base (cosmétique, fonctionnelle, alimentaire)

Traçabilité et qualité des formulations et applications réalisées

- Le contrôle des formulations préparées à chaque étape du process de fabrication
 - Les prélèvements du produit à chaque étape de la fabrication en utilisant les outils d'échantillonnage adaptés aux quantités
 - Le conditionnement et l'étiquetage des échantillons préparés
 - La préparation des échantillons pour les tests et le suivi de la stabilité
 - L'organisation pratique des tests
 - La gestion des échantillons au sein de l'échantillonnaire
- Compétences ou capacités évaluées :
- assurer l'opérationnalité de son poste de préparation en veillant à l'approvisionnement et au contrôle des matières premières et consommables, au réglage des équipements et au respect des règles d'hygiène/ sécurité.
 - réaliser le concentré de parfum/d'arôme ou la base cosmétique et leur application en adaptant si besoin les masses des composants et en respectant de façon rigoureuse le protocole de fabrication et d'application
 - assurer la qualité et la traçabilité des formulations et applications réalisées, en effectuant des contrôles réguliers, en organisant les tests et en échantillonnant les produits préparés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parfumerie, Cosmétique, Aromatique alimentaire, agroalimentaire, Chimie

Préparateur, assistant, assistant parfumeur, technicien, assistant chef de projet, aide chimiste, fabricant ou opérateur de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

Réglementation d'activités :

norme ISO 22716 (BPF), Règlement Cosmétique (CE n°1223/2009) et Règlement Arômes (CE n°1331/2008).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités d'évaluations des capacités professionnelles ont été choisies en fonction de leur proximité avec des situations professionnelles. Elles portent sur la réalisation de travaux identiques à ceux que doivent produire des professionnels en exercice, à savoir :

- Modalités d'organisation d'un poste de préparation
- Réalisation d'un concentré de parfum/d'arôme ou base cosmétique et de son application
- Réalisation d'un échantillonnage

En fonction des expériences des candidats et de leurs compétences, la certification peut également être obtenue par la mise en œuvre d'une procédure de VAE.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président du Jury, Coordinateur de la Filière Métier, 2 professionnels du secteur
En contrat d'apprentissage	X	Président du Jury, Coordinateur de la Filière Métier, 2 professionnels du secteur
Après un parcours de formation continue	X	Président du Jury, Coordinateur de la Filière Métier, 2 professionnels du secteur
En contrat de professionnalisation	X	Président du Jury, Coordinateur de la Filière Métier, 2 professionnels du secteur
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Président du Jury, Coordinateur de la Filière Métier, 2 professionnels du secteur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Préparateur en parfum, cosmétique et aromatique" avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 14 avril 2017.

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé Préparateur en parfum, cosmétique et aromatique avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2012.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 juillet 1998 publié au Journal Officiel du 26 juillet 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 26 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Intitulé : Préparateur en parfum, cosmétique et aromatique alimentaire.

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne, 30 titres délivrés par an

Autres sources d'information :

www.isipca.fr / www.versailles.cci.fr

Institut Supérieur International du Parfum, de la Cosmétique et de l'Aromatique alimentaire

Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val d'Oise Yvelines

Lieu(x) de certification :

ISIPCA : Île-de-France - Yvelines (78) [Versailles]

Groupe ISIPCA / CCIV 34/36 rue du Parc de Clagny

78000 Versailles

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe ISIPCA 34/36 rue du Parc de Clagny 78000 Versailles

Historique de la certification :

1989: création de la formation dans le cadre de la formation professionnelle continue. 18 juin 1992: validation de la qualification par la CPNE des Industries Chimiques.

Arrêté du 26 septembre 1994: homologation du titre par la Commission Technique d'Homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

Certification précédente : Préparateur en parfum, cosmétique et aromatique

Certification suivante : Préparateur(trice) en parfum, cosmétique et arômes